

## **SPES CHRISTI URGET NOS ! REGARD SUR L'ESCHATOLOGIE DU CONCILE VATICAN II**

par l'abbé Paul Préaux

Les affirmations du concile Vatican II sur l'eschatologie ne pourront être appréciées dans toute leur profondeur qu'à la condition d'être appréhendées dans l'ensemble de l'œuvre conciliaire. En effet, J. Ratzinger, conscient de la distinction entre les *énoncés* et le *contenu* des textes, affirme :

*Si l'on veut déterminer quelle a été, pour les pères de Vatican II, la valeur intrinsèque d'un thème donné et saisir la vue globale qu'en a eue le concile, il ne suffit pas d'interroger le texte qui traite ex professo de la question. Au contraire - en glanant dans tout le champ des documents conciliaires les déclarations faites occasionnellement sur ce point, en considérant la nuance particulière que donne à chaque discussion sa perspective propre - il faut rejoindre l'idée directrice qui se manifeste dans les débats conciliaires et les textes qui en sont le fruit ... Les discussions conciliaires représentent, en effet, la vie sous-jacente aux textes, et, justement, la restitution de ce que les textes n'ont pas conservé (que ce soient des remarques faites en passant ou des affirmations plus générales) met très souvent en lumière la préoccupation qui dominait dans l'aula conciliaire<sup>1</sup>.*

Dans le cadre de cet article, nous ne pourrons pas reprendre l'itinéraire de tous les textes conciliaires qui traitent de l'eschatologie<sup>2</sup>. Nous projetons simplement d'en exposer les vérités eschatologiques. Si la plupart des documents abordent l'eschatologie, deux parmi eux méritent un intérêt plus particulier : la constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*<sup>3</sup> et la constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> RATZINGER, J., *La mission d'après les autres textes conciliaires*, in A. A. V. V., *Vatican II. L'activité missionnaire de l'Église*, « Unam Sanctam, 67 », Paris 1967, p. 121.

<sup>2</sup> Le texte latin officiel des documents conciliaires ne comporte aucun usage du substantif *eschatologia*. Par contre, l'adjectif *eschatologicus* y apparaît à trois reprises : deux fois dans la constitution pastorale *Gaudium et Spes*, associé à *spes* (21) et à *finis* (39), et une fois dans le décret *Ad Gentes*, associé à *plenitudo* (9). Mais, si le mot est absent, le thème quant à lui, est amplement traité. Cf. DOS SANTOS MARTO, A., *Esperanza cristã e futuro do homem. Doutrina escatologica del Concilio Vaticano II*, Université grégorienne, Roma, 1978.

<sup>3</sup> Désormais abrégée : LG.

<sup>4</sup> Désormais abrégée : GS. Parmi les autres textes conciliaires qui abordent explicitement la dimension eschatologique, on peut citer l'ensemble du chapitre premier de la constitution dogmatique sur la Révélation divine *Dei Verbum* (n. 2 à 6) ; les numéros 8 et 104 de la constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium* ; le numéro 9 du décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise *Ad Gentes* ; mais encore tous les

L'eschatologie est abordée de façon substantiellement différente par l'une et l'autre de ces constitutions. *Lumen Gentium* montre comment l'eschatologie est au cœur du mystère de l'Eglise, sa raison d'être essentielle<sup>5</sup> ; et *Gaudium et Spes*, plus pastoral, souligne son importance en tant qu'elle offre une réponse adéquate aux questions des hommes de notre temps : quelle est sa finalité et celle du cosmos, et quelle est la valeur de l'activité humaine pour la préparation de cette destinée éternelle ?

La deuxième session du concile a permis de présenter des textes rédigés de façon tout à fait différente, marqués aussi par un désir de ressourcement en puisant dans la Tradition scripturaire et patristique, mais pas encore bien unifiés. L'élaboration doctrinale est apparue principalement lors de la troisième session<sup>6</sup>.

## **I. LE CARACTERE ESCHATOLOGIQUE DE NOTRE VOCATION DANS L'EGLISE (LG 48).**

Le titre du chapitre septième de *Lumen Gentium* est riche de signification : il traite de la vocation eschatologique de l'Eglise en marche (*peregrinantis*) et son union avec l'Eglise du ciel. Le concile a voulu intégrer la perspective eschatologique à l'ensemble de sa réflexion sur l'Eglise. C'est toute la constitution *Lumen Gentium* qui s'en trouve ainsi imprégnée<sup>7</sup>, au point d'en faire une caractéristique essentielle de l'ecclésiologie de Vatican II<sup>8</sup>.

L'eschatologie conciliaire est marquée par une réflexion christologique sur la sainteté :

---

documents qui traitent des conseils évangéliques et du style de vie - pauvreté, chasteté et obéissance - des évêques, prêtres, religieux et laïcs. Les thèmes développés dans ces différents documents reprennent substantiellement – chacun selon sa perspective propre - les vérités eschatologiques contenues dans LG et GS.

<sup>5</sup> Initialement, le Pape Jean XXIII avait demandé au cardinal Larraona d'élaborer un schéma indépendant de celui sur l'Eglise traitant du culte des saints. À la demande du Pape Paul VI, en mars 1964, ce schéma, après d'amples modifications, fut incorporé à la constitution sur l'Eglise (Cf. AS III/I, 351). Cf. LUBAC, H. (de), *Paradoxe et Mystère de l'Eglise*, Paris, 1967, p. 88.

<sup>6</sup> Cf. *Histoire du concile Vatican II (1959-1965)*, sous la direction de G. Alberigo, t. IV, *L'Eglise en tant que communion*, Paris, Cerf/Louvain Peeters, 2003, p. 250.

<sup>7</sup> Cf. MOLINARI, P., *Caractère eschatologique de l'Eglise pèlerinante et ses rapports avec l'Eglise céleste*, in A. A. V. V., *Vatican II, textes et commentaires des décrets conciliaires*, « Unam Sanctam, 51c », Cerf, Paris 1966, p. 1193. De fait, cette dimension eschatologique est présente aussi en LG 2, 3, 4, 5, 6, 9, 42 et 44 ; cf. POZO, C., *Teologia dell'aldilà*, San Paolo, 1994, p. 530-532.

<sup>8</sup> Cf. SCHÖNBORN, C., *L'état de pèlerin, de purification et de gloire : la communion des saints selon Vatican II*, in *Communio* 13 (1988/1) 8.

*L'Eglise, à laquelle nous sommes tous appelés dans le Christ et dans laquelle nous acquérons la sainteté par la grâce de Dieu, n'aura sa consommation que dans la gloire céleste, lorsque viendra le temps où toutes choses sont renouvelées (Act. 3, 1) et que, avec le genre humain, tout l'univers lui-même, intimement uni avec l'homme et atteignant par lui sa destinée, trouvera dans le Christ sa définitive perfection (cf. Eph. 1, 10 ; Col. 1, 20 ; 2 P. 3, 10-13). (...) Ainsi donc déjà les derniers temps sont arrivés pour nous (cf. 1 Co 10, 11). Le renouvellement du monde est irrévocablement acquis et, en réalité, anticipé dès maintenant<sup>9</sup>.*

Le caractère christocentrique de ce paragraphe est à souligner. *La position centrale de Jésus, écrit Monseigneur Ladaria, et tout spécialement de son mystère pascal de mort et de résurrection, a déterminé le renouveau de l'eschatologie par-delà le 'sectoriel' et le 'régional', ainsi que l'articulation du traité de l'eschatologie<sup>10</sup>.* En effet, c'est lui l'Adam eschatologique, l'ultime et définitif<sup>11</sup> ; il est l'*Amen*<sup>12</sup>, le *Oui*<sup>13</sup> irrévocable de Dieu au monde, scellant l'orientation irréversible de l'histoire. C'est lui qui établira l'humanité rachetée dans sa définitive perfection eschatologique.

En conséquence, l'orientation de l'Eglise, et par elle du cosmos<sup>14</sup>, vers la consommation finale, est ce qui donne sens à son pèlerinage terrestre, à cette tension qui la caractérise tandis qu'elle marche encore sur la terre. Le texte conciliaire souligne l'état actuel d'inachèvement de l'Eglise. Elle est en marche. Elle est relative au Royaume, dont elle est le *germe*<sup>15</sup>. Tant que le Christ n'est pas revenu dans la gloire, l'Eglise continue son pèlerinage. Cela ne vaut pas seulement pour ceux qui sont en pèlerinage sur la terre, mais aussi pour ceux qui sont déjà glorifiés dans la vision de Dieu. Le concile fait donc une claire distinction entre le temps de pèlerinage de l'Eglise – d'où le caractère transitoire de ses diverses institutions terrestres - et son accomplissement plénier et définitif à la fin des temps. *Cette distinction*, écrit le cardinal C. Schönborn, *enveloppe un énoncé implicite concernant la question de ce qu'on appelle l'état intermédiaire, et ainsi l'eschatologie individuelle dans son rapport à l'eschatologie*

---

<sup>9</sup> LG 48.

<sup>10</sup> Cf. LADARIA, L. F., *Les grandes lignes actuelles de la théologie des 'eschata'*, in *Revue de l'institut catholique de Paris* 45 (1993) 23.

<sup>11</sup> Cf. 1 Co 15, 45.

<sup>12</sup> Ap 3, 14.

<sup>13</sup> 2 Co 1, 20.

<sup>14</sup> LG 48 : *Le renouvellement du monde est irrévocablement acquis et, en réalité, anticipé dès maintenant.*

<sup>15</sup> LG 3.

*universelle*<sup>16</sup>. Tous les membres de l'Eglise, qu'ils soient sur la terre, ou en travail de purification, ou déjà dans la gloire du Ciel, attendent dans l'espérance le retour glorieux du Christ. L'accomplissement ultime de chaque personne, même déjà sainte, ne pourra avoir lieu que *lorsque viendra le temps où toutes choses seront renouvelées*<sup>17</sup>. Ajoutons - et c'est essentiel - qu'alors qu'elle chemine sur la terre, les sources invisibles dont l'Eglise vit et par lesquelles elle se renouvelle sans cesse, sont *là où le Christ est assis à la droite de Dieu, où la vie de l'Eglise est cachée avec le Christ en Dieu jusqu'à ce que l'Eglise elle-même avec son époux paraisse dans la gloire*<sup>18</sup>. Il appartient donc au mystère même de l'Eglise que la fin vers laquelle l'oriente l'Esprit-Saint soit déjà présente d'une façon cachée dans sa phase terrestre. C'est un aspect fondamental de l'eschatologie catholique rappelé par Vatican II, une eschatologie qui soit à la fois coextensive à l'histoire du salut et qui tienne compte des relations entre la 'grâce' (*nous acquérons la sainteté par la grâce de Dieu*<sup>19</sup>) et la 'gloire', c'est-à-dire de la continuité et la discontinuité entre le vie actuelle du justifié et la vie éternelle<sup>20</sup>.

*Lumen Gentium* 48 ne se cantonne pas au seul énoncé du mystère de la récapitulation finale dans le Christ : il en expose aussi les étapes historiques : dès maintenant, l'Esprit Saint, gage de notre héritage, est donné comme prémices du Royaume et l'Eucharistie est célébrée dans *l'espérance des biens futurs* ; et, à la fin des temps, la résurrection des corps est affirmée ainsi que le jugement dernier :

*Avant de régner avec le Christ glorieux, tous nous devons être mis à découvert "devant le tribunal du Christ, pour que chacun reçoive le salaire de ce qu'il aura fait pendant qu'il était dans son corps, soit en bien, soit en mal" (2 Cor. 5, 10) ; et à la fin du monde "les hommes sortiront du tombeau, ceux qui auront fait le bien pour une résurrection de vie, ceux qui auront fait le mal pour une résurrection de condamnation" (Jean 5, 29 ; cf. Mat. 25, 46)*<sup>21</sup>.

---

<sup>16</sup> SCHÖNBORN, C., *L'état de pèlerin, de purification et de gloire : la communion des saints selon Vatican II*, a. cit., 10. Le cardinal C. Schönborn en déduit que la théorie de la *résurrection dans la mort* est contraire à la foi catholique, du fait que l'accomplissement final de l'individu se trouverait *détaché du lien ecclésial*.

<sup>17</sup> LG 48.

<sup>18</sup> LG 6.

<sup>19</sup> LG 48.

<sup>20</sup> Cf. aussi sur ce thème : LADARIA, L. F., *Mystère de Dieu et Mystère de l'homme*<sup>\*\*</sup>. *Anthropologie théologique*, Parole et Silence, Paris, 2011, p. 580.

<sup>21</sup> LG 48.

Dans ce texte, le concile affirme explicitement l'existence d'un jugement 'particulier' survenant à la mort de chaque personne antérieurement à la fin du monde. Il le fait en s'appuyant sur un texte de saint Paul tiré de la deuxième lettre aux Corinthiens <sup>22</sup>.

Notre numéro 48, en pleine conformité avec l'enseignement pluriséculaire de l'Eglise, évoque la réalité de la réprobation éternelle<sup>23</sup>. L'achèvement eschatologique de l'Eglise s'articule ainsi avec la réalité de la liberté humaine individuelle :

*Ignorants du jour et de l'heure, il faut que, suivant l'avertissement du Seigneur, nous restions constamment vigilants pour mériter, quand s'achèvera le cours unique de notre vie terrestre (cf. Hébr.9, 27), d'être admis avec lui aux noces et comptés parmi les bénis de Dieu (cf. Mat. 25, 31-46), au lieu d'être, comme de mauvais et paresseux serviteurs (cf. Mat. 25, 26) écartés par l'ordre de Dieu vers le feu éternel (cf. Mat. 25, 41), vers ces ténèbres du dehors où "seront les pleurs et les grincements de dents" (Mat. 22, 13 et 25, 30<sup>24</sup>.*

Enfin, il semble important de signaler dans la rédaction finale de l'article 48, à propos de la vigilance chrétienne, l'ajout de l'incise : *quand s'achèvera le cours unique de notre vie terrestre (cf. Heb. 9, 27)*. Cet ajout a été réclamé par 123 pères brésiliens pour affirmer clairement le caractère unique de la vie terrestre humaine contre les croyances en faveur de la réincarnation<sup>25</sup>.

## **II. COMMUNION DE L'EGLISE CELESTE AVEC L'EGLISE DE LA TERRE (LG 49)**

Le numéro 49 expose avec profondeur le mystère de la communion des saints. La justification du mystère est là encore clairement christocentrique :

*Tous cependant, à des degrés et sous des formes diverses, nous communions dans la même charité envers Dieu et envers le prochain, chantant à notre Dieu le même hymne*

---

<sup>22</sup> Cf. POZO, C., *Teologia dell'aldilà*, op. cit., p. 520.

<sup>23</sup> Cet aspect de la réprobation éternelle n'était pas présent dans le *textus prior*, mais à la demande de beaucoup de Pères (Cf. AS III/V, 58), la commission doctrinale l'a introduite dans le *textus emendatus* en s'appuyant sur les textes apocalyptiques de l'évangile selon saint Matthieu (chapitres 22 et 25), pour donner un aperçu global de l'eschatologie consommée.

<sup>24</sup> LG 48.

<sup>25</sup> Cf. AS III/VIII, 143. Il s'agit du *modus* 30. Cet aspect sera développé en CEC 1013, qui cite d'ailleurs LG 48.

*de gloire. En effet, tous ceux qui sont du Christ et possèdent son Esprit, constituent une seule Eglise et se tiennent mutuellement comme un tout dans le Christ (cf. Eph. 4, 16)<sup>26</sup>.*

L'appartenance au Christ, c'est-à-dire la qualité de membre vivant de l'Eglise, unit tous ceux qui possèdent son Esprit<sup>27</sup>. Et ce lien de communion avec le Christ et entre tous les sauvés est la charité qui seule subsistera au-delà de cette vie. Le concile rappelle cependant que, si tous communierons à la même charité, tous n'y participeront pas avec la même intensité mais *à des degrés et sous des formes diverses*<sup>28</sup>.

Le concile reprend à son compte la doctrine classique des trois états de l'Eglise. C'est la même et unique Eglise qui est en pèlerinage sur la terre, en voie de purification après la mort, et dans la gloire du Ciel :

*... en attendant que le Seigneur soit venu dans sa majesté, accompagné de tous les anges (cf. Mat. 25, 31) et que, la mort détruite, tout lui ait été soumis (cf. 1 Cor. 15, 26-27), les uns parmi ses disciples continuent sur terre leur pèlerinage ; d'autres, ayant achevé leur vie, se purifient encore ; d'autres enfin sont dans la gloire contemplant "dans la pleine lumière, tel qu'il est, le Dieu en trois Personnes"<sup>29</sup>.*

L'ecclésiologie de communion<sup>30</sup>, caractéristique de Vatican II, affirme de plus que la communion des saints, c'est-à-dire l'union des frères dans le Christ, n'est pas interrompue par la mort mais, *au contraire, selon la foi constante de l'Eglise, cette union est renforcée par l'échange des biens spirituels*<sup>31</sup>. Ainsi, la communion des saints se comprend, d'une part, comme une communion de personnes animées dans le Christ par l'Esprit Saint (*sanctis - saints*) et, d'autre part, par l'échange de *biens spirituels (sancta – saintes choses)* entre ces personnes. Sans forcer l'interprétation du texte, nous pouvons reconnaître que parmi ces biens spirituels échangés, l'Eucharistie tient une place centrale, puisque, par elle, *est représentée et réalisée l'unité des fidèles qui, dans le Christ, forment un seul Corps*<sup>32</sup>.

---

<sup>26</sup> LG 49.

<sup>27</sup> Voir LG 14.

<sup>28</sup> En effet, les hommes jouiront diversement de la vie éternelle en fonction de leur charité. Le concile de Florence (1439) affirme que la vision correspond aux mérites de chacun : *[les âmes] contemplant clairement Dieu lui-même, un et trine, comme il est, les une néanmoins plus parfaitement que les autres, selon la diversité de leurs mérites* (Dz 1305). Voir aussi : SAINT THOMAS, *Somme théologique*, I, q. 12, a. 6, conclusion.

<sup>29</sup> LG 49.

<sup>30</sup> Cf. CASTELLUCCI, E., *L'ecclésiologie de communion au concile Vatican II*, in *Communio* 35(2010/6) 75-82.

<sup>31</sup> LG 49.

<sup>32</sup> LG 3. Cette interprétation sera accueillie par CEC 950.

Ce numéro 49 met enfin en évidence l'influence et l'efficacité des saints du ciel, leurs intercessions, leurs mérites, leur fraternité, en faveur de ceux qui sont encore en chemin :

*Etant en effet liés plus intimement avec le Christ, les habitants du ciel contribuent à affermir plus solidement toute l'Eglise en sainteté, ils ajoutent à la grandeur du culte que l'Eglise rend à Dieu sur la terre et l'aident de multiples façons à se construire plus largement (cf. 1 Cor. 12, 12-27). Car, admis dans la patrie et présents au Seigneur (cf. 2 Cor. 5, 8), par lui, avec lui et en lui, ils ne cessent d'intercéder pour nous auprès du Père, offrant les mérites qu'ils ont acquis sur terre par l'unique Médiateur de Dieu et des hommes, le Christ Jésus (cf. 1 Tim. 2, 5), servant le Seigneur en toutes choses et complétant en leur chair ce qui manque aux souffrances du Christ en faveur de son Corps qui est l'Eglise (cf. Col. 1, 24)<sup>33</sup>.*

Notons que c'est uniquement parce qu'ils sont unis au Christ, par lui, avec lui et en lui, que l'intercession des saints retentit sur l'Eglise toute entière. Il n'y a de communion entre les personnes saintes de l'Eglise, de communauté de biens spirituels, que dans le Christ. Sa médiation unique et éternelle est résolument sauvegardée. Mais plutôt que d'exclure les 'médiations secondes', elle les fonde et leur donne sens :

*Car, tout comme la communion entre les chrétiens de la terre nous approche de plus près du Christ, ainsi la communauté avec les saints nous unit au Christ de qui découlent, comme de leur source et de leur tête, toute grâce et la vie du peuple de Dieu lui-même<sup>34</sup>.*

Conformément à la Tradition de l'Eglise, le concile souligne que l'intercession des saints en notre faveur, se réalise moyennant l'offrande des mérites<sup>35</sup> qu'ils ont acquis sur terre. Particulièrement, en offrant leurs propres souffrances unies à celles du Christ. Ce que chacun fait ou souffre dans et pour le Christ sur cette terre porte donc du fruit pour tous, y compris après sa propre mort<sup>36</sup>. Tout ce que nous vivons - animés par la charité - tout ce que nous

---

<sup>33</sup> LG 49.

<sup>34</sup> LG 50.

<sup>35</sup> On lira avec profit ce que le *Catéchisme de l'Église catholique* écrit à propos du mérite et son lien avec la grâce de Dieu (nn. 956 et 1476, et surtout 2006-2010), car cette notion importante en sotériologie n'est pas toujours bien comprise aujourd'hui.

<sup>36</sup> On comprend mieux alors ce qu'écrivait le Pape Benoît XVI : *L'amour comprend la totalité de l'existence dans toutes ses dimensions... Il ne pourrait en être autrement, puisque sa promesse vise à faire du définitif : l'amour vise à l'éternité (...)* ; et son lien avec la souffrance : *Ce n'est pas le fait d'esquiver la souffrance, de fuir devant la douleur, qui guérit l'homme, mais la capacité d'accepter les tribulations et de mûrir par elles, d'y trouver un sens par l'union au Christ, qui a souffert avec un amour infini... Que veut dire « offrir » ? Ces*

supportons, tout ce que nous décidons nous appartient, mais appartient également à tous les autres, vivants ou morts ou encore à venir. Personne ne peut tout faire, mais ce qu'il fait par amour appartient à tous les autres et édifie le Corps dans son ensemble. Notre agir surnaturel n'est donc pas indifférent devant Dieu et les autres et il n'est donc pas non plus indifférent pour le déroulement de l'histoire.

Le concile souligne en particulier comment dans la liturgie, les saints *ajoutent à la grandeur du culte que l'Eglise rend à Dieu sur la terre*<sup>37</sup>. Dans la constitution sur la divine liturgie, à propos du culte des saints au cours de l'année liturgique, nous lisons déjà : *Dans les anniversaires des saints, l'Eglise proclame le mystère pascal en ces saints qui ont souffert avec le Christ et sont glorifiés avec lui, et elle propose aux fidèles leurs exemples qui les attirent tous au Père dans le Christ, et par leurs mérites elle obtient les bienfaits de Dieu*<sup>38</sup>. La *lex orandi* est donc tout à la fois *lex credendi* et *lex sperandi* !

### **III. COMMUNION DE L'EGLISE PEREGRINANTE AVEC L'EGLISE CELESTE (LG 50)**

Au numéro précédent, le concile parlait de la communion des saints en partant de l'Eglise du ciel. Dans ce numéro 50, elle évoque le même mystère mais en partant de la terre. Dans un premier temps, elle va approfondir le lien existant entre les pèlerins de la terre et les défunts en voie de purification. Ce lien s'inscrit dans la *communio sanctorum* :

*L'Eglise en ses membres qui cheminent sur la terre a entouré de beaucoup de piété la mémoire des défunts dès les premiers temps du christianisme en offrant aussi pour eux ses suffrages, car "la pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, est une pensée sainte et pieuse" (2 Mac. 12, 45)*<sup>39</sup>.

---

*personnes étaient convaincues de pouvoir insérer dans la grande compassion du Christ leurs petites peines, qui entraient ainsi d'une certaine façon dans le trésor de compassion dont le genre humain a besoin. De cette manière aussi les petits ennuis du quotidien pourraient acquérir un sens et contribuer à l'économie du bien, de l'amour entre les hommes. BENOÎT XVI, Encyclique « Spe salvi », 31 novembre 2007, n. 6, 37 et 40.*

<sup>37</sup> LG 49.

<sup>38</sup> SC 104.

<sup>39</sup> LG 50.



Il est intéressant de noter que l'Eglise réaffirme sobrement mais clairement sa foi dans une purification après la mort, en mettant en lumière la prière pour les défunts<sup>40</sup>. Depuis la plus haute Antiquité, de fait, les chrétiens ont offert leurs suffrages pour demander la purification de leurs défunts. Les disciples de Jésus, ici-bas, peuvent donc contribuer à l'édification de l'Eglise de l'au-delà en partageant avec les défunts en purification ces *biens spirituels* dont nous avons parlé précédemment.

Ce numéro 50 expose, dans un deuxième temps, la grandeur et les raisons du culte des saints, car *l'Eglise a toujours cru qu'ils se trouvaient dans le Christ plus étroitement unis avec nous* :

*En effet, (...) dans la vie de nos compagnons d'humanité plus parfaitement transformés à l'image du Christ (cf. 2 Cor. 3, 18), Dieu manifeste aux hommes dans une vive lumière sa présence et son visage. En eux, Dieu lui-même nous parle, il nous donne un signe de son royaume et nous y attire puissamment (...). Mais nous ne vénérons pas seulement au titre de leur exemple la mémoire des habitants du ciel ; nous cherchons bien davantage par là à renforcer l'union de toute l'Eglise dans l'Esprit grâce à l'exercice de la charité fraternelle (cf. Eph. 4, 1-6)<sup>41</sup>.*

La vie des saints est présentée comme une présence de Dieu lui-même aux hommes qui cheminent sur terre. Comme aimait à le dire saint François de Sales : *Il n'y a pas plus de différence entre l'Evangile écrit et la vie des saints qu'entre une musique notée et une musique chantée*. Les saints sont donc bien une 'parole', un 'signe' du Royaume. Mais le texte conciliaire insiste sur le fait que les saints ne doivent pas être seulement honorés ou admirés comme des figures auréolés d'un passé révolu, car ils sont vivants en Dieu et leur fraternité est active à notre égard. Elle contribue grandement à renforcer l'unité de toute l'Eglise. Déjà, le numéro précédant concluait ainsi : *leur sollicitude fraternelle est du plus grand secours pour notre faiblesse<sup>42</sup>*.

#### **IV. LA DOCTRINE ESCHATOLOGIQUE DE LA CONSTITUTION GAUDIUM ET SPES**

L'Eglise est soucieuse de parler à tous les hommes de notre temps, y compris ceux qui ne partagent pas sa foi.

---

<sup>40</sup> Cf. PREAUX, P., *Enjeux actuels d'une théologie du purgatoire*, in GOUYAUD, C., (dir.) *Quelle prédication des fins dernières aujourd'hui ?*, in *La Nef* (2011) 141-162.

<sup>41</sup> LG 50.

<sup>42</sup> LG 49.

*Pour mener à bien cette tâche, l'Eglise a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile, de telle sorte qu'elle puisse répondre, d'une manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques... Qu'est-ce que l'homme ? Que signifient la souffrance, le mal, la mort, qui subsistent malgré tant de progrès ? A quoi bon ces victoires payées d'un si grand prix ? Que peut apporter l'homme à la société ? Que peut-il en attendre ? Qu'advient-il après cette vie ? L'Eglise, quant à elle, croit (...) que la clé, le centre et la fin de toute histoire humaine se trouve en son Seigneur et Maître. Elle affirme en outre que, sous tous les changements, bien des choses demeurent qui ont leur fondement ultime dans le Christ, le même hier, aujourd'hui et à jamais (cf. Hebr. 13, 8)<sup>43</sup>.*

Nous aborderons dans cette constitution deux thèmes relatifs à l'eschatologie : celui de la mort et du sens de l'activité humaine et son lien avec la vie éternelle.

### **1. La question de la mort (GS 18)**

La constitution *Gaudium et Spes*, dans son premier chapitre sur la dignité de la personne humaine, traite explicitement de la question de la mort. Dans un premier temps, la réflexion conciliaire est nettement philosophique. Elle affronte ce thème, aussi dramatique qu'existential, sur le terrain commun à toute l'humanité :

*C'est en face de la mort que l'énigme de la condition humaine atteint son sommet. L'homme n'est pas seulement tourmenté par la souffrance et la déchéance progressive de son corps, mais plus encore, par la peur d'une destruction définitive<sup>44</sup>.*

L'unité foncière de l'homme, spécifique d'une anthropologie chrétienne<sup>45</sup>, se heurte au phénomène de la mort et elle s'y désagrège. D'où l'angoisse existentielle qui saisit l'homme,

---

<sup>43</sup> Synthèse de GS 4 et 10.

<sup>44</sup> GS 18.

<sup>45</sup> *Corpore et anima unus, homo per ipsam suam corporalem condicionem elementa mundi materialis in se colligit* (GS 14). Cette anthropologie assumée par le concile ne repose pas sur un dualisme platonicien mais sur une dualité de principe, dans lequel l'âme est reconnue comme une réalité spirituelle et immortelle (GS 14) et le corps comme *ce qui a été créé par Dieu et qui doit ressusciter au dernier jour* (GS 14). C'est ce que soulignait saint Thomas d'Aquin lorsqu'il parlait de l'âme comme forme du corps : l'essence de l'homme comprend l'un et l'autre éléments, comme deux co-principes d'être (*Somme Théologique*, I, q. 76). L'âme joue le rôle d'invariant dans le composé alors que la matière est le sujet du changement. Origène avait déjà noté que la continuité de l'être humain se trouvait du côté de l'âme qui maintient la personnalité au milieu du flux incessant de la matière composant le corps. Comme l'écrit avec profondeur le Père G. Martelet : *L'esprit est le corps de l'homme en sa source et : Le corps est dans l'homme la morphologie première de l'esprit*. Voir MARTELET, G., *L'au-delà retrouvé. Christologie des fins dernières*, Paris, 1995<sup>2</sup>, p. 22.

même lorsqu'il cherche grâce à des doctrines dualistes à se masquer l'échec que constitue la mort, celle de l'autre et la sienne propre. L'absurdité de la vie humaine réside en cette simple constatation : être pour ne plus jamais être. La mort est un souci inéluctable qui assombrit l'horizon de la vie. Pour répondre à cette absurdité de l'existence le concile fait appel à une anthropologie réaliste selon laquelle un *germe d'éternité* et un *désir d'une vie ultérieure* sont invinciblement ancrés dans le cœur l'homme lui-même :

*Et c'est par une inspiration juste de son cœur qu'il rejette et refuse cette ruine totale et ce définitif échec de sa personne. Le germe d'éternité qu'il porte en lui, irréductible à la seule matière, s'insurge contre la mort. Toutes les tentatives de la technique, si utiles qu'elles soient, sont impuissantes à calmer son anxiété : car le prolongement de la vie que la biologie procure ne peut satisfaire ce désir d'une vie ultérieure, invinciblement ancré dans son cœur<sup>46</sup>.*

L'anthropologie sous-jacente est aux antipodes du pur matérialisme : l'homme ne peut pas être réduit à la matière, il *passé infiniment l'homme*, aurait écrit Pascal<sup>47</sup>.

Dans le deuxième paragraphe, la mort corporelle est envisagée à la lumière de la Révélation. Elle est considérée comme le *salaires du péché*<sup>48</sup>. La mort est expérimentée par l'homme comme une peine, une punition, un mal imposé qui s'accompagnent souvent de grandes angoisses. Et c'est ainsi que l'a comprise la théologie catholique en affirmant : *la mort est entrée dans le monde par le péché* ; si, *en un sens, la mort corporelle est naturelle, pour la foi, elle est le salaire du péché*<sup>49</sup>. La mort est une rupture ; elle est la séparation intrinsèque de l'homme d'avec lui-même, d'avec les autres, et donc la séparation de l'homme comme individu et comme membre de la société des hommes ici-bas. En conséquence, il apparaît comme naturel que le chrétien souffre de la mort des personnes qu'il aime<sup>50</sup>.

---

<sup>46</sup> GS 18.

<sup>47</sup> PASCAL, B., *Pensées*, éd. Brunschwig, 434.

<sup>48</sup> La note 14 de GS 18 cite Sg 1, 13 ; 2, 23-24 ; Rm 5, 21 ; 6, 23 ; Jc 1, 15. Cf. COTTIER, G., *La mort, salaire du péché ?*, in *Nova et Vetera* 82 (2007/2) 121-150. La séparation de l'âme et du corps au moment de la mort n'est pas une chose naturelle. Pour saint Thomas, la survivance de l'âme après la mort, et plus encore de son individualité et de son activité intellectuelle et volontaire, sont difficilement explicables (cf. *Somme contre les Gentils*, II, chap. 80-81). Il affirme clairement que l'âme après la mort *ne doit pas être dénommée une personne* (*Somme théologique*, I, q. 29, a. 1, ad. 5 et q. 75, a. 4, ad 2).

<sup>49</sup> Rm 6, 23 ; CEC 1006 et 1008.

<sup>50</sup> COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Quelques questions actuelles concernant l'eschatologie*, in *Documentation catholique* 2069 (1993) 318 sq.

L'enseignement conciliaire insiste sur le fait du salut qui nous a été acquis par la mort et la résurrection du Christ. Il triomphe de la mort, en assumant volontairement notre condition de pécheur et en mourant sur la croix : *Dieu en envoyant son propre fils avec une chair semblable à celle du péché et en vue du péché, a condamné le péché dans la chair*<sup>51</sup>. L'importance de l'assomption de la mort de la part du Christ ne provient donc pas d'une soi-disant bonté intrinsèque de la mort : la mort n'a pas en soi une valeur positive. C'est Jésus qui lui donne une valeur en acceptant de devenir solidaire de tout homme mortel ; parce qu'en mourant, il a obéi parfaitement à son Père et montre ainsi son amour pour tout homme pécheur ; parce qu'il triomphe définitivement sur la mort par sa résurrection, prémices et cause exemplaire de la résurrection de tous les hommes.

## **2. L'activité humaine et le progrès**

Les discussions théologiques sur le travail et le progrès humain, qui ont commencé dans les années avant le concile et se sont poursuivies largement après, ont mis en question de façons diverses le problème de la valeur eschatologique de la réalité présente et la préparation du Règne de Dieu dans sa plénitude définitive.

Dans l'élaboration des textes du concile Vatican II sur la valeur de l'activité humaine pour la préparation du futur, il y eut une demande claire visant à souligner la discontinuité entre ce monde-ci et l'autre - avec pour base le texte de la deuxième lettre de saint Pierre<sup>52</sup> - afin d'éviter d'appuyer l'opinion de ceux qui disent que ce monde doit passer à la gloire tel qu'il a été construit par les hommes<sup>53</sup>. Un tel amendement a été reçu positivement, et le texte de saint Pierre a été inséré dans le texte définitif de *Lumen Gentium*<sup>54</sup>. De même, dans *Gaudium et Spes*, le texte final est articulé de la manière suivante :

*Certes, nous savons bien qu'il ne sert à rien à l'homme de gagner l'univers s'il vient à se perdre lui-même, mais l'attente de la nouvelle terre, loin d'affaiblir en nous le souci de cultiver cette terre, doit plutôt le réveiller : le corps de la nouvelle famille humaine y grandit, qui offre déjà quelque ébauche du siècle à venir. C'est pourquoi, s'il faut soigneusement distinguer le progrès terrestre de la croissance du règne du Christ, ce progrès a cependant beaucoup d'importance pour le royaume de Dieu, dans la mesure où il peut contribuer à une meilleure organisation de la société humaine*<sup>55</sup>.

---

<sup>51</sup> Cf. Rm 8, 3 ; cf. 2 Co 5, 21.

<sup>52</sup> Cf. 2 Pi 3, 10-13.

<sup>53</sup> Cf. AS, III, 3/8, p. 140.

<sup>54</sup> Cf. LG 48 c.

<sup>55</sup> GS 39 §2. Ce dernier passage est tiré de l'encyclique *Quadragesimo anno* (1931) du Pape Pie XI.

De nouveau, apparaît dans ce texte du concile le rapport de continuité/discontinuité inhérent à l'espérance chrétienne. Il s'agit d'une caractéristique fondamentale de l'eschatologie chrétienne :

*Le chrétien doit tenir solidement deux points essentiels : il doit croire d'une part à la continuité fondamentale qui existe, en vertu de l'Esprit-Saint, entre la vie présente dans le Christ et la vie future - en effet, la charité est la loi du Royaume de Dieu et c'est la mesure de notre charité ici-bas qui sera celle de notre participation à la gloire du ciel ; mais, d'autre part, le chrétien doit discerner la rupture radicale entre le présent et l'avenir du fait que, au régime de la foi, se substitue celui de la pleine lumière: nous serons avec le Christ et nous "verrons Dieu" (cf. 1 Jn 3, 2); promesse et mystère inouïs en quoi consiste essentiellement notre espérance<sup>56</sup>.*

*Gaudium et Spes* 39 insiste - contre l'idéologie marxiste - sur le fait que l'espérance théologique ne nous affranchit ni ne nous distrait des réalités temporelles, mais, au contraire, la perspective de l'éternité bienheureuse stimule un engagement renouvelé et éclairé dans la sphère terrestre. L'espérance des biens éternels ne diminue pas notre responsabilité envers le présent. Le monde actuel est pour ainsi dire *l'étoffe du monde à venir, la matière de notre éternité<sup>57</sup>*. C'est dire aussi que nous ne pouvons pas faire de la limitation et parfois de l'ambiguïté de nos existences la mesure de ce qui doit venir. Il faut au contraire, comme l'écrit Monseigneur Ladaria, *laisser le futur de la pleine manifestation du Seigneur, et de notre pleine participation à sa propre vie, illuminer et guider notre vie présente, et devenir la mesure et la norme de notre existence actuelle<sup>58</sup>*.

Notre texte énonce clairement aussi une distinction fondamentale entre le progrès terrestre et la croissance du Royaume des cieux. Ce faisant, le concile dénonce les philosophies idéalistes qui prônent une conception de l'histoire basée sur l'idée de progrès dans laquelle seul compte le triomphe de l'esprit humain. Le but de l'histoire et de l'activité humaine n'est plus la vie éternelle déjà commencée ici-bas, mais le progrès, la science, bref l'état de perfection de l'humanité en ce monde. Le progrès est ainsi érigé en idole absolue, le nouveau dieu qui gouverne l'histoire. A la place de la foi, non la science, mais la croyance au progrès infini de la science, supposée capable de résoudre tous les problèmes de l'homme<sup>59</sup>.

---

<sup>56</sup> CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Lettre sur quelques questions concernant l'eschatologie*, in *Documentation catholique* (1979) 709.

<sup>57</sup> Cf. LUBAC, H. (de), *Sur les chemins de Dieu*, Paris, 1966, p. 233.

<sup>58</sup> Cf. LADARIA, L. F., *Les grandes lignes actuelles de la théologie des 'eschata'*, a. cit., 40.

<sup>59</sup> Cf. BENOIT XVI, *Encyclique « Spe salvi »* (31 novembre 2007), n. 17-21 et 35.